

Questions fréquentes pour l'accrobranche

Combien de temps durent les parcours ?

Vous avez accès à 3H d'activité sur les parcours + le temps d'équipement, il est prudent de prévoir 3H au minimum !

Doit-on faire tous les parcours ?

Le parcours test est obligatoire, tous les autres parcours (jaune - marron - orange - vert - bleu - zénith - rouge - noir - violet) peuvent s'enchaîner en respectant l'ordre de difficulté croissante, cependant vous avez la possibilité de vous arrêter à la fin de chaque parcours.

Seul les parcours "Blanc" sont réservés aux enfants dont la taille est comprise entre 1 m et 1,40 m.

Les enfants doivent-ils être accompagnés ?

Les enfants doivent être accompagnés mais pas forcément sur les parcours, un adulte peut les suivre au sol.

Quelle est la taille minimum pour les parcours ?

Pour les parcours Blanc la taille mini est de 1 m, mais il y a aussi une taille maxi de 1,40 m, et un adulte doit suivre les enfants depuis le sol

Pour les parcours jaune, marron, orange la taille mini est de 1,20 m

Pour les autres parcours la taille mini est de 1,30 m, sauf le noir, 1,35 m et le violet pour lequel la taille mini est de 1,50 m.

Peut-on suivre les participants au sol ?

Les mineurs doivent être accompagnés par un adulte responsable, mais l'adulte n'est pas obligé de faire les parcours, il peut suivre au sol et dans ce cas il ne paie pas de droit d'entrée.

Et la météo ?

Une faible pluie n'est pas une cause de fermeture de nos parcours, d'autant que l'on est protégé sous les arbres. Seules des conditions de fortes pluies, orages, vents violents nous obligeront à fermer le parc. En cas de doute sur la météo (qui peut être différente de chez vous), n'hésitez pas à nous contacter avant de partir. Toutefois certaines conditions météo peuvent nous conduire à fermer un parcours sans pour autant fermer le parc.

Faut-il réserver pour faire les parcours ?

Afin de vous assurer le meilleur service, ne pas attendre qu'un créneau horaire soit libre ou fermé, nous vous demandons de réserver vos parcours. Bon à savoir, la [réservation en ligne](#) vous permet d'acheter vos entrées à prix réduits.

Le billet d'entrée donne droit à un plusieurs parcours ?

Le droit d'entrée vous donne l'accès à aux parcours, en fonction des tranches d'âge et des limites de taille. Consultez l'ensemble de nos [tarifs](#).

Quelle tenue faut-il prévoir ?

Il est conseillé de prévoir une tenue "sport", et il est indispensable d'avoir des chaussures fermées. Vous ne devez rien avoir dans vos poches qui risquent de tomber et enlever vos bijoux qui peuvent s'accrocher facilement. Prévoir aussi un vêtement chaud car le parc est à 800 m d'altitude.

Faut-il être sportif ?

Vous n'avez pas besoin d'une condition physique particulière pour aller sur nos parcours, hormis les parcours Noir et Violet qui demandent plus de force.

En revanche, les parcours sont fortement déconseillés aux femmes enceintes.

Y a t-il des moniteurs pour nous encadrer ?

Il s'agit d'une pratique autonome, nos moniteurs sont là pour assurer une surveillance permanente, et vous apporter conseils et assistance en cas de besoin, n'hésitez pas à les appeler.

Si on n'aime pas l'accrobranche, peut-on faire autre chose ?

Le Plateau d'Yzeron s'est spécialisé dans les loisirs "de pleine nature". L'activité "accrobranche" est une des activités que nous proposons, mais le Plateau d'Yzeron c'est aussi :

- des balades avec nos ânes et poneys, plusieurs formules vous sont proposées.
- des randos en VTT avec notre parc de VTT en location et les nombreux circuits que nous vous proposons.
- Des parcours d'orientation en forêt, à faire par petites équipes en famille ou entre amis.
- Du beach volley.
- L'espace Bien Être du Plateau d'Yzeron vous propose plusieurs formules de détente, avec son SPA, son sauna, son hammam et les nombreux soins du corps.
- Mais n'oubliez pas l'auberge qui est sur place, vous pourrez ainsi associer les plaisirs gastronomiques aux activités ludiques et/ou sportives.

Peut-on venir avec son matériel ?

Nous fournissons tout le matériel nécessaire (baudrier, longes, mousquetons, poulie, casques et gants).

Vous ne pouvez pas utiliser votre matériel (hormis les gants) car nous ne connaissons pas l'état de votre matériel et les dates des dernières vérifications.

Cette activité est-elle dangereuse ?

Tous nos parcours sont équipés en ligne de vie continue (on ne peut pas se décrocher durant le parcours). Vous êtes cependant responsable de l'application des consignes de sécurité qui vous ont été données par nos opérateurs avant de commencer. Ces consignes, spécifiques à chaque parc, sont déterminées pour vous permettre de pratiquer l'activité en toute sécurité, il est très important de bien les écouter, même si vous avez déjà pratiqué dans d'autres structures. Pour plus de précisions, lire ces [consignes de sécurité](#) et le [Règlement intérieur](#).

Quelles sont les conditions d'annulation de ma réservation ?

Les conditions d'annulation dépendent du nombre de jours avant l'annulation et de la météo :

- si les conditions météo empêchent la pratique de l'activité, l'activité est annulée, et votre acompte vous est restitué.
- si vous annulez 48 H au minimum, votre acompte sera également restitué.
- dans les autres cas, l'acompte pourra être encaissé.

Comment sont contrôlées les installations ?

Les parcs aventure sont soumis à l'application d'une norme Européenne qui définit les règles d'exploitation des parcs, ces règles imposent notamment :

- Un [contrôle annuel des installations](#) par une entreprise agréée.
- Une [assurance en responsabilité civile](#).
- Un contrôle annuel des arbres qui sont les supports des jeux.
- Un contrôle de routine journalier du parc avant l'ouverture au public.
- Du personnel diplômé (CQP OPAH ou équivalent) pour équiper, donner les consignes de sécurité, conseiller, surveiller et évacuer en cas de besoin toutes personnes en difficulté.